

LICENCE PROFESSIONNELLE AGENCEMENT



Chargé.e d'Affaires en Agencement - CAA

Institut Francilien D'Ingénierie des Services (IFIS)

Capacité d'accueil : 20 étudiants

LICENCE PROFESSIONNELLE LP

DOMAINE Sciences, technologies, santé

Formation disponible en

Formation en Alternance

Formation Continue

VAE

• Modalités de candidature :

Candidature en ligne sur l'application eCandidat :
<https://candidatures.u-pem.fr/>

• Lieux de formation :

- Institut Francilien d'Ingénierie des Services (IFIS) - 6/8 cours du Danube – 77700 SERRIS

- Ecole Boule - 9-21 rue Pierre Bourdan - 75012 PARIS

• Calendrier :

17 semaines de formation.

- en alternance : 35 semaines de stage obligatoire en entreprise
- en initial : minimum 16 semaines de stage obligatoire en entreprise

• Contacts :

- Responsable de formation : Christian BOURRET

Email : christian.bourret@univ-eiffel.fr

- Coordinateur Pédagogique : Hugues ROMERO

Email : Hugues.Romero@ecole-boule.org

- Secrétaire pédagogique : Marianne DETRANCHANT

Bureau : 119

Téléphone : 01 60 95 78 26

Email : marianne.detranchant@univ-eiffel.fr

- Bureau d'Accueil et d'Information des étudiants : Isabelle LE GOUILL

Bureau : 111

Téléphone : 01 60 95 78 14

Email : contactifis@u-pem.fr

Pour candidater : <https://candidatures.univ-eiffel.fr/>

Plus d'informations :

Service Information, Orientation et Insertion Professionnelle

(SIO-IP) : sio@univ-eiffel.fr / 01 60 95 76 76

POUR Y ACCÉDER

La formation s'adresse à un public de diplômés Bac + 2 dans les spécialités suivantes :

- BTS Etude et réalisation en agencement
- BTS Design de l'espace / DNMADE Espace Patrimoine
- BTS Productique Bois
- BTS Bâtiment
- BTS Aménagement et Finition
- DUT génie civil, construction durable (GCCD)
- Licence 2 Sciences, Economie-Gestion ou équivalent

COMPÉTENCES VISÉES

En phase de réalisation, l'Agenceur doit établir le dossier de plans d'exécution tous corps d'états, passer les marchés travaux, établir le planning des interventions, gérer les plans de prévention des risques, contrôler et valider tous les documents et dossiers qui lui sont soumis pour approbation (plans d'exécution des ouvrages, échantillons...). L'agenceur assure le pilotage et la gestion de la phase chantier et réception des ouvrages exécutés. En tant que coordonnateur de travaux, le Chargé d'Affaires en Agencement doit posséder le sens de l'organisation et du travail en équipe. Il doit savoir négocier avec les clients et les sous-traitants. Il doit par ailleurs savoir rédiger des documents, négocier les prix, connaître les nouvelles techniques de construction, maîtriser le dessin (lire et établir des plans) et les logiciels informatiques du secteur (bureau d'études).

APRÈS LA FORMATION

90% des titulaires de la Licence professionnelle intègrent le milieu professionnel immédiatement après la licence. 10% poursuivent leurs études pendant 1 ou 2 ans supplémentaires avant d'intégrer le milieu professionnel.

LES + DE LA FORMATION

- . Participation soutenue du secteur professionnel en particulier la Chambre Française d'Agencement
- . Diversité des intervenants professeurs et professionnels
- . Alternance de la formation
- . Taux d'insertion professionnelle

PROGRAMME

- UE 1 - Entreprise, Droit et Communication Droit et gestion du travail et des entreprises - La culture d'entreprise / les fondamentaux d'une entreprise - Mutations économiques et évolution des organisations - Communication - Anglais technique - Analyse d'une offre commerciale / Etude de prix -
- UE 2 - Réglementation / Technologie / Pièces écrites Etude d'un appel d'offre, dossier consultation entreprises - Techno bâtiment Veille technologique Etude des pathologies - Analyse de la valeur / Outils de gestion et contrôle qualité - Suivi économique en phase de réalisation -
- UE 3 - Management de projet Gestion et planification de la production contrôle des coûts - Méthodologie et outils de gestion d'un projet agencement - Anglais technique appliqué au bâtiment et agencement -
- UE 4 - Informatique Informatique de données et sécurité informatique de réseaux - Informatique de gestion / Outils de gestion de projets - Infographie / Infographie de bureau d'étude agencement -
- UE 5 - Conception et études techniques des ouvrages Développement technique d'une opération - Conception et validation technique / Evaluation critères -
- UE 6 - Développement d'un projet d'agencement Gestion et contrôle d'une phase de réalisation - Economie de projet / Mise en œuvre / Coordination Technique -
- UE 7 - Projets tuteurés Projets tuteurés - Suivi de projet technique -
- UE 8 - Période entreprise